



Dijon, le 20 septembre 2018

Jean-Yves DELER
IA-IPR de Sciences économiques et sociales
Dijon, Clermont-Ferrand, La Réunion
à

mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales

Objet : prise de fonctions sur l'académie de La Réunion

Madame, monsieur, cher(e) collègue

J'ai le plaisir de succéder à Monsieur Sébastien Asseraf-Godrie dans les fonctions d'IA-IPR sur l'académie de la Réunion. A défaut d'une "lettre de rentrée", aux accents trop métropolitains, plus d'un mois après la fin de vos congés, il m'a toutefois semblé utile de me présenter à vous en début de mission, tout en vous communiquant quelques informations utiles.

J'ai eu la chance d'enseigner notre matière à divers niveaux de notre système de formation. J'ai débuté mon activité professionnelle comme enseignant-chercheur à l'UFR de Sociologie de l'Université de Toulouse, exercé par la suite dans un lycée rural du Sud Cantal, puis dicté des conférences en économie à l'Université des Andes de Bogota, et enseigné les sciences sociales à des publics d'adultes. J'ai aussi travaillé comme enseignant de français et de mathématiques pour une association d'aide au devoir auvergnate... Avant de devenir IA-IPR, enfin, j'étais professeur en CPGE au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

De ce parcours, je retiens que, pour être souvent épanouissant et porteur de sens, notre métier n'en est pas moins parfois difficile à exercer et que nos publics sont divers : il n'est pas, en ce sens, de méthode pédagogique idéale, applicable partout et toujours. Loin, donc, de se limiter à un simple contrôle de conformité des pratiques, voire à l'injonction de mise en oeuvre d'une "*one best way*" professionnelle, le rôle des personnels d'encadrement est aussi de vous permettre de remplir votre mission dans les meilleures conditions possibles.

Mes passages par l'Université et les classes post bac m'amèneront par ailleurs à vous parler souvent de l'indispensable liaison entre enseignements secondaire et supérieur, ainsi que du rôle essentiel qui est le votre dans la préparation de vos élèves à leurs futurs parcours. La réforme du lycée vous amènera en effet à être des acteurs incontournables dans le processus d'orientation des lycéens, et, *in fine*, dans la construction de leurs trajectoires sociales.

J'espère pouvoir me rendre sur l'île dans le courant du printemps boréal 2019. Ma première mission consistera à me rendre dans un certain nombre d'établissements de l'académie pour y procéder à des rendez-vous de carrière et autres inspections de titularisation des professeurs lauréats de la session 2018 des concours de recrutement. Cinq d'entre vous sont concernés par ces visites. Je vous rappelle toutefois que, hors ces rencontres institutionnelles, je peux profiter de ces déplacements pour porter un regard extérieur -souvent bienveillant- sur vos pratiques, à l'occasion de "visites-conseil". Ces observations seront avant tout un moyen de prendre la mesure de vos qualités professionnelles, de prendre note de difficultés éventuelles, de vous conseiller parfois quant à certains choix de carrière.

Je profiterai aussi de ce séjour pour animer une formation visant à vous présenter les changements survenus dans les programmes de SES dans le cadre de la réforme du lycée d'une part et, si elles venaient à être modifiées, les modalités d'évaluation des élèves au baccalauréat d'autre part. Eu égard au nombre de collègues de notre académie candidats aux concours de recrutement, je n'écarterai pas non plus l'idée de proposer une journée de préparation aux épreuves du CAPES, selon des modalités qui restent à définir, et si des besoins s'en font sentir. Je remercie à ce propos Monsieur Gery



Dumoulin pour son travail de suivi de la formation institutionnelle, ainsi que les professeurs qui, depuis d'autres structures, telle la section réunionnaise de l'APSES, oeuvrent à vous proposer une formation de qualité.

Je suis à ce jour sans information précise au sujet des modalités de conception des sujets oraux des épreuves du second groupe : la constitution d'une banque commune nationale est en effet encore à l'étude. A défaut, nous bénéficierons cette année des sujets conçus par les professeurs de l'académie de Dijon. Je signale à ce propos que, comme Monsieur Asseraf-Godrie, je veillerai à ce que la charge des corrections n'incombe pas toujours aux mêmes collègues et tiens à ce que l'ensemble des professeurs, contractuels inclus, corrige les épreuves écrites du baccalauréat.

Piloter une académie dite "de rattachement" n'est pas chose aisée, plus encore lorsqu'elle se trouve à plusieurs milliers de kilomètres de distance. A Besançon, ou Clermont-Ferrand j'ai pu prendre la mesure du rôle essentiel tenu par les chargés de mission de l'inspection pédagogique : leur travail conséquent, parfois ingrat, est en effet indispensable à la réussite de nos élèves, tout en servant aussi les intérêts de leurs professeurs. A la Réunion, j'ai le plaisir de travailler depuis quelques semaines avec Mme Murielle Germanaz. Tout comme Madame Noguera, Messieurs Dumoulin et Lafon, elle est votre interlocuteur privilégié en matière institutionnelle. Ces professeurs avaient toute la confiance de mon prédécesseur : ils ont désormais la mienne.

Restant à votre écoute et disposition, je vous souhaite, madame, monsieur, une année scolaire pleine de réussite.

-